



## FORMATION LE RISQUE ATEX

### Objectifs :

A l'issue de ce parcours de formation, vous êtes capable de :

- Expliquer le phénomène de l'explosion
- Identifier les enjeux et les exigences réglementaires de l'entreprise
- Mettre en place des mesures de prévention et de protection contre le risque d'explosion

### Public concerné :

- Dirigeant d'établissement, Responsable HSE, Chargé de prévention des risques, Membre du CSE / CSSCT

**Pré - requis :** pas de prérequis

**Mini / Maxi :** 3 à 8 participants

**Coût de la formation :** 430 € HT / stagiaire

**Durée :** 1 jour (7 heures)

### Calendrier :

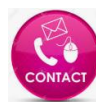
- **Formation sur mesure, nous consulter**

### Positionnement à l'entrée :

- Pas de positionnement à l'entrée. Un questionnaire préformation sera envoyé au stagiaire en même temps que la convocation.

### Evaluation des acquis :

- Quizz, Attestation de fin de formation



**Accueil :** 03 85 42 18 65

[accueil@rhconseil71.com](mailto:accueil@rhconseil71.com)

Site Internet : <https://rhconseil71.com/>

*En fonction de la situation sanitaire, la formation pourra être déployée en présentiel ou en distanciel.  
L'information vous sera communiquée au moment de votre inscription.*

## Programme 2023

**Intervenant : Christel JAUMOTTE, Consultante QHSE**

### 1. Expliquer le phénomène de l'explosion

- a. L'explosion : un risque réel dans l'entreprise (chiffres clés, exemples d'accident)
- b. Le risque incendie, le triangle du feu
- c. Les produits inflammables, cas des liquides (vapeurs), des gaz et des poussières
- d. Les réactions chimiques générant des « ATEX »
- e. L'hexagone de l'explosion
- f. Critères de risques d'explosion :
  - i. Mélange explosif (L.I.E. / L.S.E., Cmi, point éclair)
  - ii. Énergie minimale d'inflammation (E.M.I.)
  - iii. Température d'auto-inflammation (Tai)
  - iv. Pression maximale (Pmax / Vmax)
- g. Les sources d'énergie d'activation

### 2. Identifier les enjeux et les exigences réglementaires de l'entreprise

- a. Etat des lieux réglementaire
- b. Principes d'évaluation et de zonage ATEX
- c. Explication des risques et zone ATEX

- **Compétences et qualifications du formateur :**

- **Christel JAUMOTTE, Consultante QHSE**, expérimentée dans les domaines Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement et référente COVID, a exercé des responsabilités de responsable QHSE en entreprises, formée à la pédagogie de l'adulte.

### 3. Mettre en place des mesures de prévention et de protection

- a. Les bases de la prévention
- b. Les actions sur les combustibles
- c. Les actions sur le comburant
- d. Les actions sur les sources d'énergie (mécanique, électrostatique, flamme...)
- e. Les matériels et outillages spécifiques (électrique et non électrique)
- f. Les mesures d'ordre organisationnel :
  - i. Consignes de sécurité spécifique
  - ii. Signalisation
  - iii. Habilitation et autorisation de travail
  - iv. Permis feu
  - v. Cas de l'intervention d'une entreprise extérieure
- g. Le Document relatif à la protection contre les explosions (DRPCE)

### QUIZZ DE FIN DE FORMATION

Critère	Indicateur	Titre du document	Date de révision / Version
1	1	PROGRAMME DE FORMATION 2023 / RISQUE ATEX	27/02/2023 V2



## Méthodes et moyens pédagogiques

### SI FORMATION EN PRESENTIEL

- **Outils et Méthodes** : Support de formation, exercices d'application : décrire des emplois grâce à des vidéos, coter des emplois à l'aide des fiches descriptives d'emplois.
- **Moyens pédagogiques** : Approche fondée sur une pédagogie pratique, concrète basée sur des exercices et des mises en situation. Une qualité d'écoute et d'analyse pour prendre en compte les besoins de l'entreprise et des stagiaires.
- **Accessibilité** : Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toutes les personnes à besoins spécifiques, merci de contacter notre **référént handicap** :

Muriel NIEDERLAENDER

[mniederlaender@rhconseil71.com](mailto:mniederlaender@rhconseil71.com)



### SI FORMATION EN DISTANCIEL

Notre système de classe virtuelle permet une interaction directe, en temps réel, avec votre formateur et les autres participants, autour d'un support pédagogique partagé.

L'accès à la classe virtuelle est aisé mais nécessite d'avoir **un ordinateur** avec une **connexion internet fiable**

Il est également fortement recommandé de disposer :

- D'un **casque et d'une Webcam**
- De **s'isoler dans un espace calme** pendant le temps de la formation

Pour garantir au maximum l'attention des stagiaires, la formation alternera des périodes de connexions avec les autres participants et le formateur dans une « salle virtuelle », et des moments d'interclasses pendant lesquels vous travaillerez sur des exercices et cas pratiques.

Le formateur reste disponible tout au long de la durée de la formation pour vous accompagner et vous aider en particulier dans la réalisation les travaux intersessions.

Vous pourrez ainsi suivre votre formation dans des conditions adaptées et en toute sécurité !

- **Moyens techniques** : plateforme collaborative : Microsoft Teams
- **Assistance technique et pédagogique** : assurée par le formateur par téléphone, mail, chat...tout au long de la formation

*Pour des raisons d'organisation pratique, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le bulletin d'inscription par mail 10 jours avant le début de la formation*

#### INSCRIPTION :

Sophie MARTIN  
Tél. 03 85 42 18 65  
[accueil@rhconseil71.com](mailto:accueil@rhconseil71.com)

### OUI, je suis intéressé par la formation

#### RISQUE ATEX

- Date : nous consulter**

M/Mme.....

Fonction.....

Tél/mail.....

Entreprise.....

Nom du dirigeant.....

Adresse.....

Critère	Indicateur	Titre du document	Date de révision / Version
1	1	PROGRAMME DE FORMATION 2023 / RISQUE ATEX	27/02/2023 V2

2/2

RH Conseil 71

Maison des Entreprises 71 - 75, Grande rue Saint Cosme - 71100 Chalons sur Saône

Tel. 03 85 42 18 65 - Mail : [accueil@rhconseil71.com](mailto:accueil@rhconseil71.com)

N° Siret 47909505100013 / N° TVA FR81479095051

N° DA : 2671015171